



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Bilan de l'accidentalité routière dans la Manche en 2022



**Observatoire Départemental de Sécurité Routière**

**Mai 2023**

## Bilan global

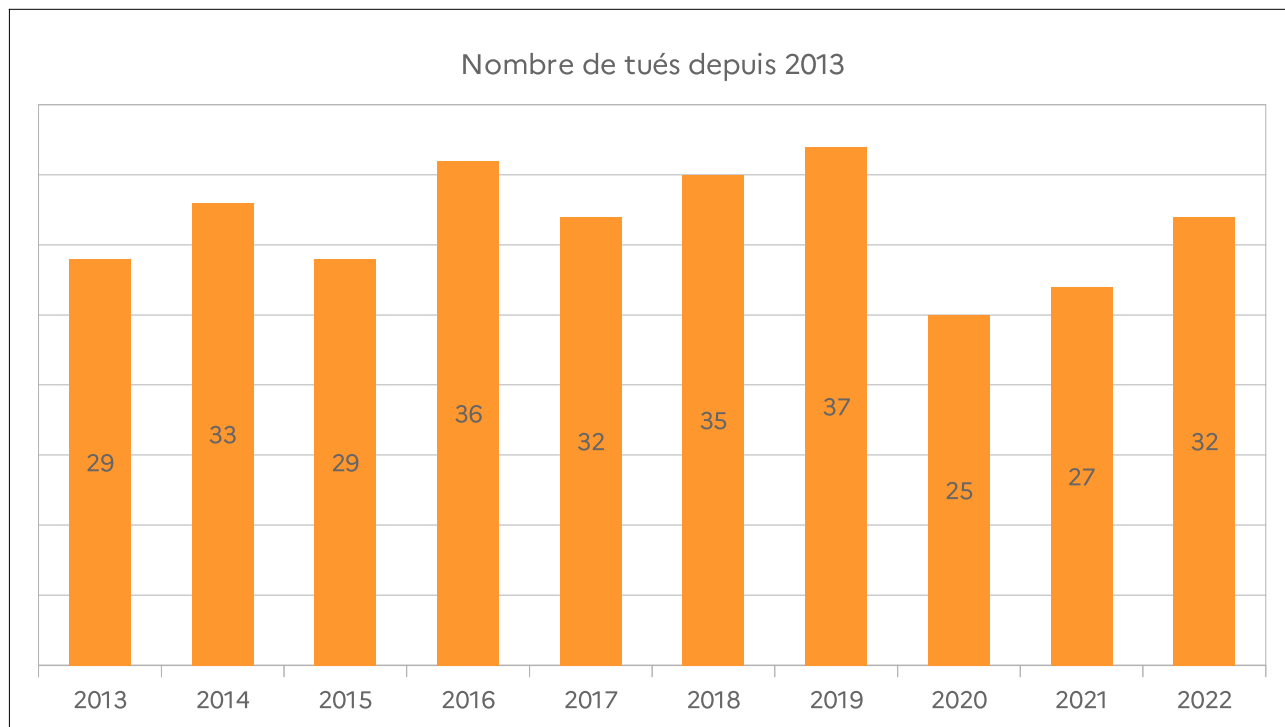
On dénombre 405 accidents, avec 501 personnes blessées et 32 personnes tuées.

### 1 Mortalité routière, les accidents en 2022



## 2 Mortalité routière, les victimes

### Evolution longue (2013 – 2022)



Nombre de personnes tuées entre 2013 et 2017 : 159

Nombre de personnes tuées entre 2018 et 2022 : 156

Le nombre de personnes tuées sur les routes du département évolue peu. Les baisses importantes des années 2020 et 2021 sont à mettre en relation avec les mesures prises lors de la crise sanitaire COVID.

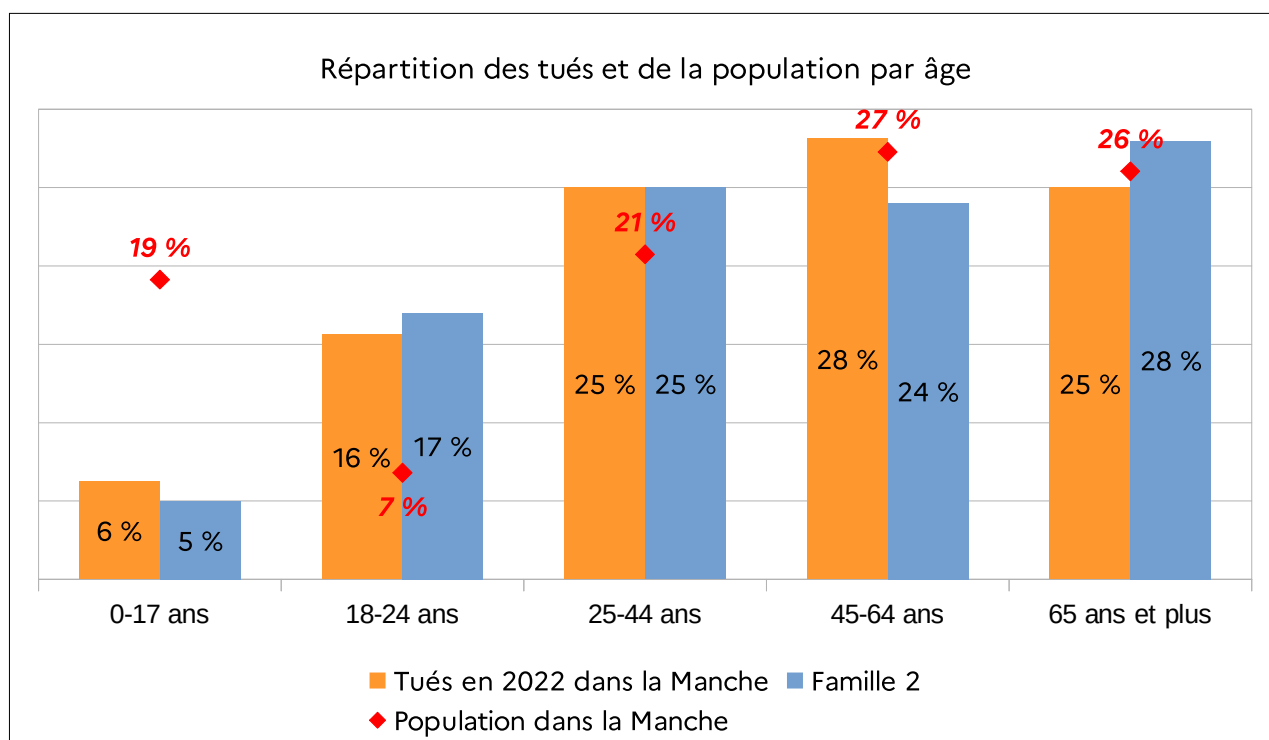
## Taux moyen des tués (2018 – 2022) pour 1 million d’habitants

comparaison à l’Indicateur Local de Sécurité Routière et national

	Moyenne de tués par département par an	Moyenne de tués par million d’habitants par an
Manche	32	<b>63</b>
Départements « famille 2 »	26	<b>69</b>
France métropolitaine	32	<b>47</b>

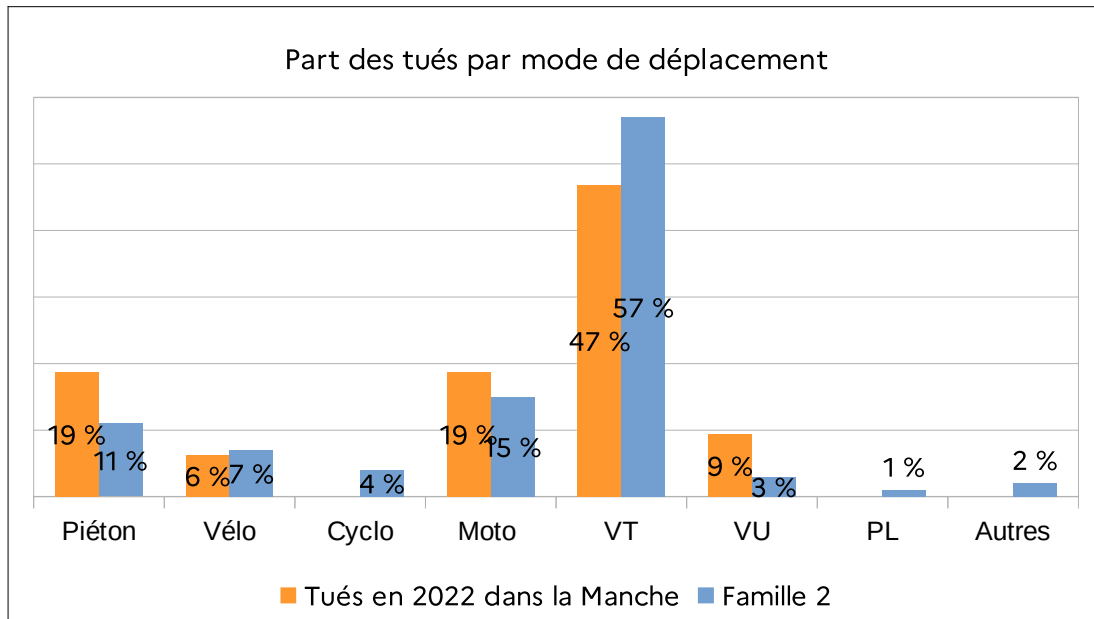
Une classification basée sur 21 critères permet de comparer les départements en fonction de leur famille de référence. Cette classification propose 7 familles de départements pour la France métropolitaine. La Manche appartient à la famille des départements ruraux à faible densité de population (famille 2).

## Répartition de la population et des personnes tuées par âge



Au niveau départemental, comme au niveau national, la tranche d’âge « 18-24 ans » est sur-représentée dans les accidents mortels par rapport à la répartition de la population.

## Nombre de personnes tuées par mode de déplacement en 2022

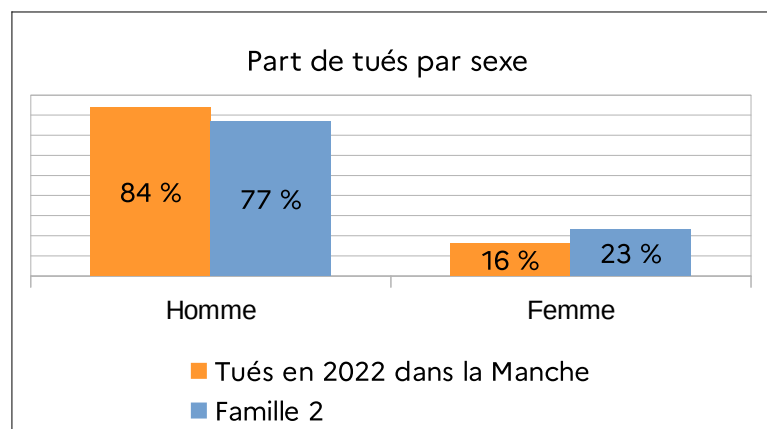


Dans le département de la Manche, le nombre de personnes tuées suivant le mode de déplacement en 2022 est :

- 6 piétons
- 2 cyclistes
- 6 motards
- 15 conducteurs ou passagers d'une voiture
- 3 conducteurs ou passagers d'un utilitaire

## Nombre de personnes tuées selon le sexe en 2022

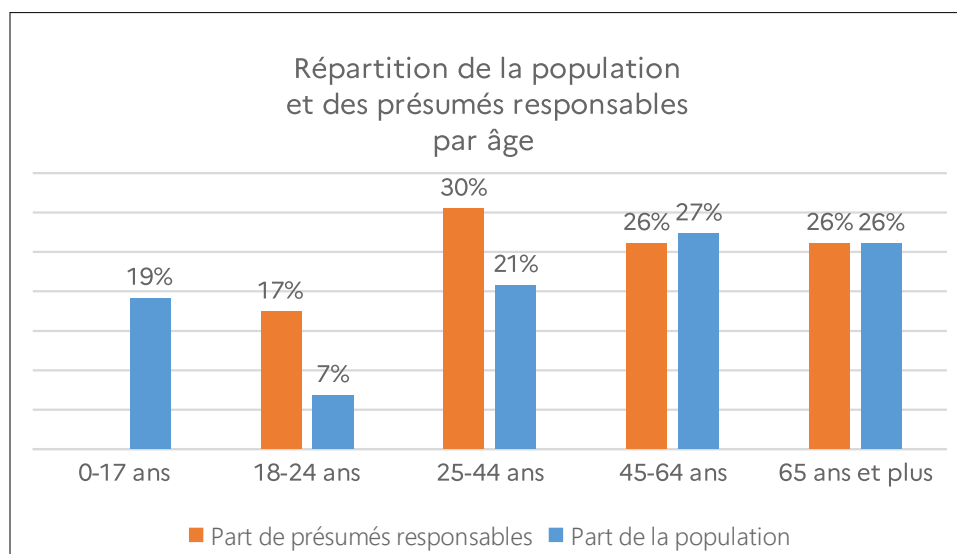
On dénombre 27 hommes et 5 femmes tués dans un accident en 2022 sur les routes du département.



### 3 Mortalité routière, les présumés responsables

Pour chaque accident corporel, la responsabilité présumée des personnes impliquées est évaluée lors de l'enquête réalisée par les forces de sécurité.

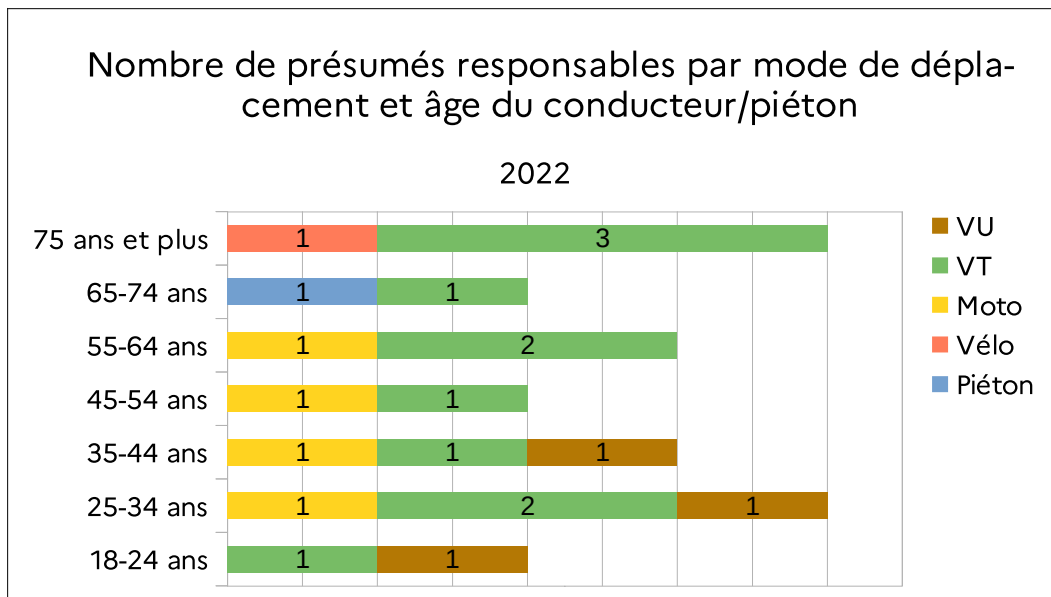
#### Répartition de la population par âge / répartition des personnes présumées responsables d'accidents mortels (2022)



Dans le département, les tranches d'âge « 18-24 ans » et « 25-44 ans » sont sur-représentées dans les accidents mortels par rapport à la répartition de la population.

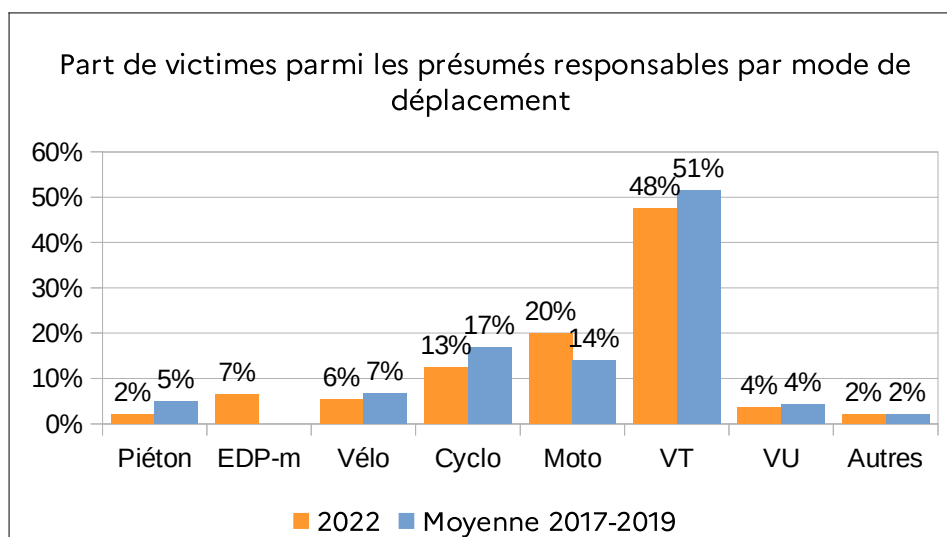
Au niveau national, un tiers des présumés responsables sont âgés entre 18 et 30 ans (*bilan de l'accidentalité – ONISR 2021*)

## Nombre de personnes présumées responsables d'accidents mortels (2022) par mode de déplacement selon l'âge



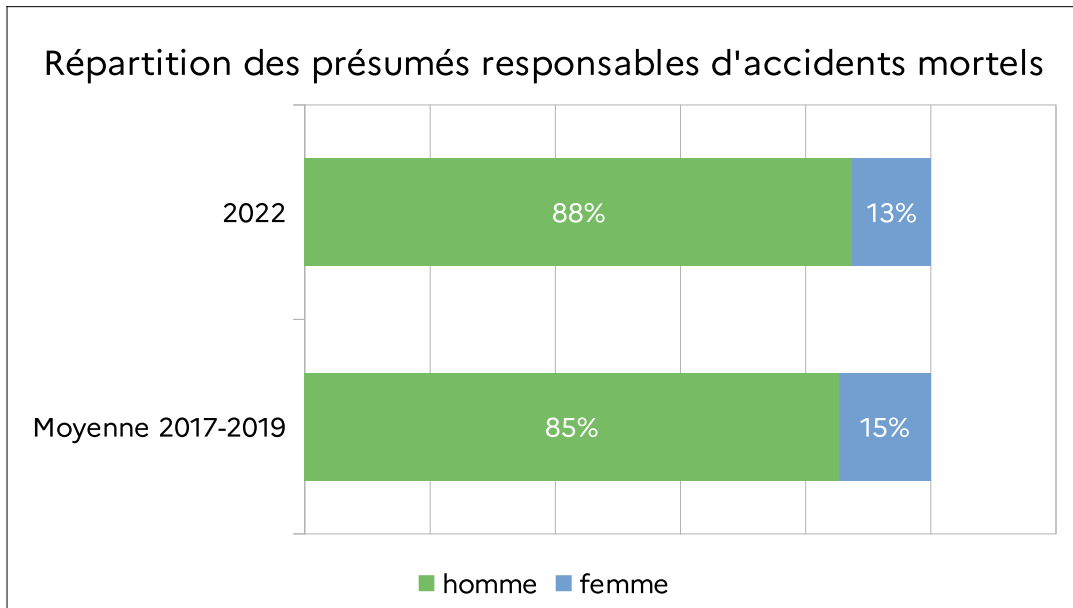
En 2022, sur les 32 personnes tuées dans un accident corporel, 20 sont présumées responsables. Les usagers de modes doux sont les moins présumés responsables dans les accidents mortels dans lesquels ils sont impliqués. En revanche, les usagers de VT/VU restent majoritairement présumés responsables dans les accidents mortels où ils sont impliqués, particulièrement chez les conducteurs de 75 ans et plus. Les usagers de moto sont présumés responsables dans 4 accidents mortels ; 6 motards ont perdu la vie en 2022.

## Les personnes présumées responsables par mode de déplacements



Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, on dénombre 328 326 voitures particulières dans le parc de véhicule de la Manche . (Source : SDES)

## Nombre de personnes présumées responsables d'accident mortel selon le sexe

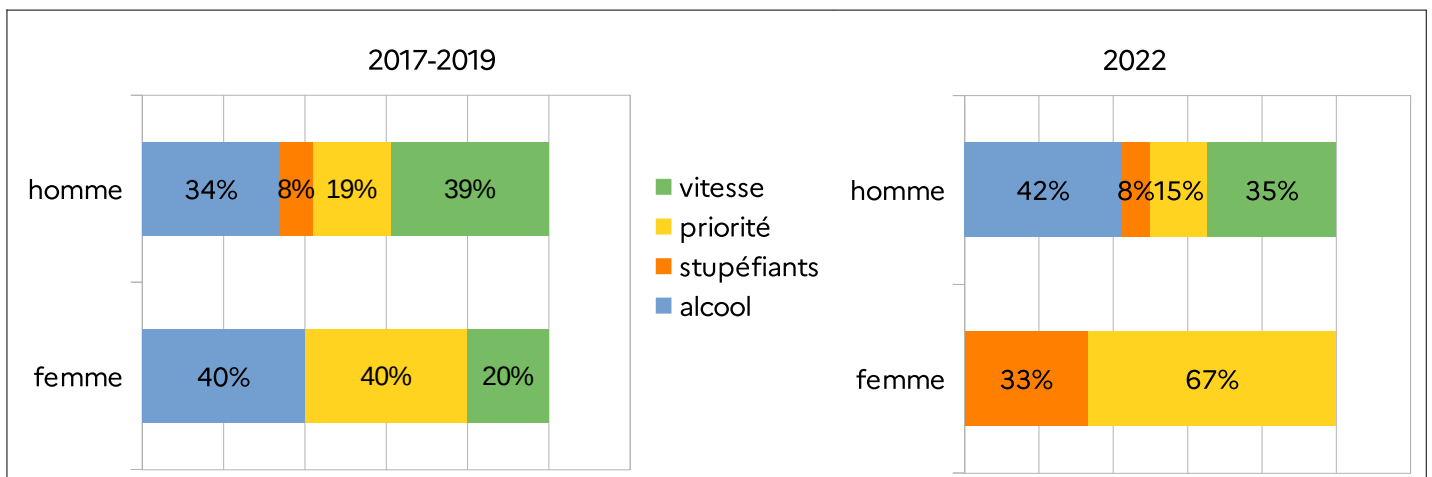


En 2022, on dénombre, comme présumés responsables d'accident mortel :

- 28 hommes
- 4 femmes

**Les facteurs aggravants pour les personnes présumées responsables d'accidents mortels :**

Conducteurs / piétons présumés responsables



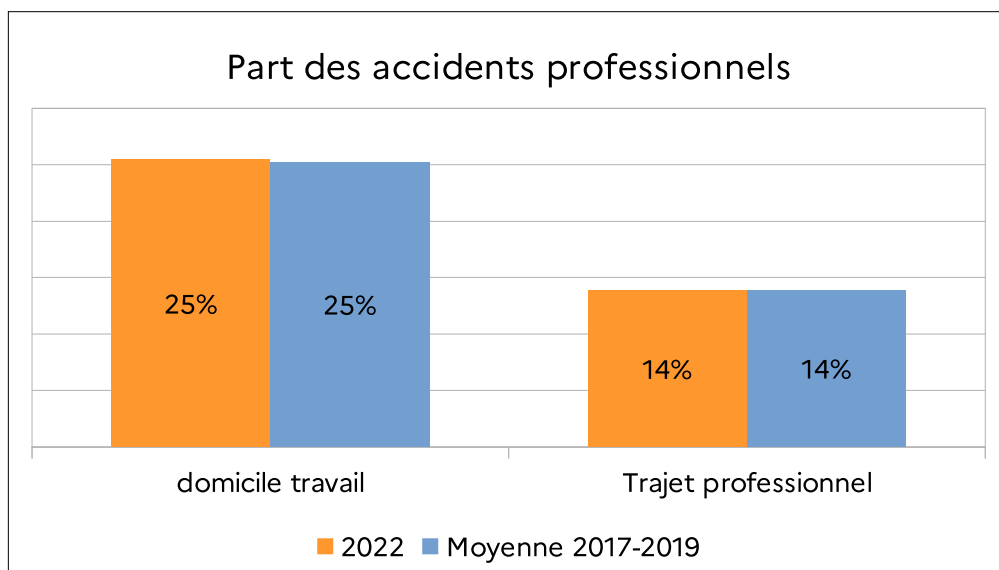
Les distracteurs sont encore peu fréquemment enregistrés comme facteur aggravant. On en dénombre 1 pour la période 2017-2019 et 1 en 2022.



## 4 Risque routier professionnel

**Part d'accidents impliquant un usager en domicile-travail ou trajet professionnel par rapport à l'ensemble des accidents corporels**

En 2022, dans 39 % des accidents, au moins une des personnes impliquées effectuait un trajet professionnel.



**Nombre de personnes tuées ayant pour motif un trajet domicile-travail ou trajet professionnel sur l'ensemble des tués :**

- Moyenne 2017-2019 :
  - 8 % des personnes tuées effectuaient un déplacement domicile-travail ;
  - 4 % des personnes tuées effectuaient un déplacement à usage professionnel.
- 2022 :
  - 13 % des personnes tuées effectuaient un déplacement domicile-travail ;
  - 3 % des personnes tuées effectuaient un déplacement à usage professionnel.

Les décès dans un trajet lié au travail interviennent plus souvent en jours ouvrés. En 2022, dans 8 accidents mortels, au moins 1 usager effectuait un trajet professionnel. Ces accidents se sont produits :

- mardi : 2 accidents ;
- jeudi : 2 accidents ;
- vendredi 4 : accidents.

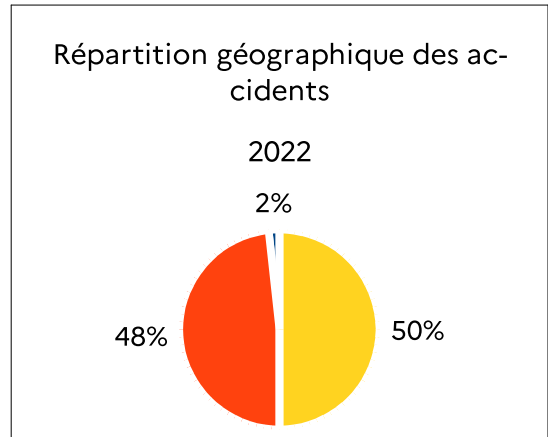
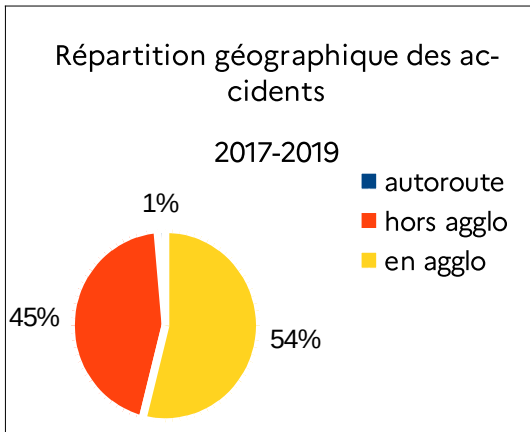
Les accidents mortels lors d'un trajet domicile-travail se concentrent sur les heures de pointe du matin et du soir.

En 2022, dans 6 accidents mortels, au moins 1 usager effectuait un trajet domicile-travail. Ces accidents se sont produits sur les tranches horaires :

- 3h-6h : 1 accident ;
- 6h-9h : 1 accident ;
- 12h-15h : 1 accident ;
- 19h-21h : 3 accidents.

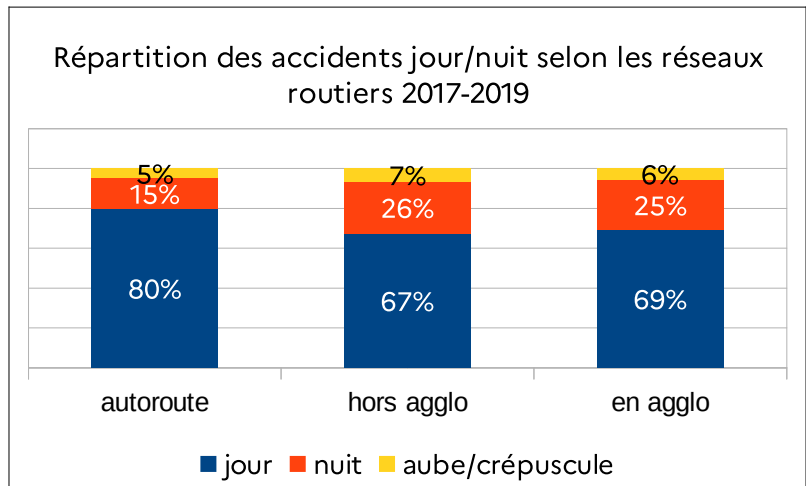
## 5 Réseau routier

### Répartition des accidents sur autoroute / hors agglo / en agglo

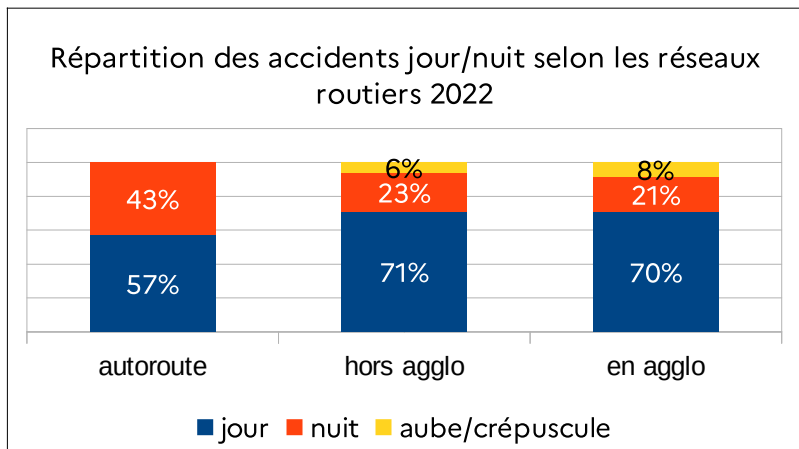


Le cumul des réseaux autoroutier, national et département représentent 50,6 % du réseau total du département.

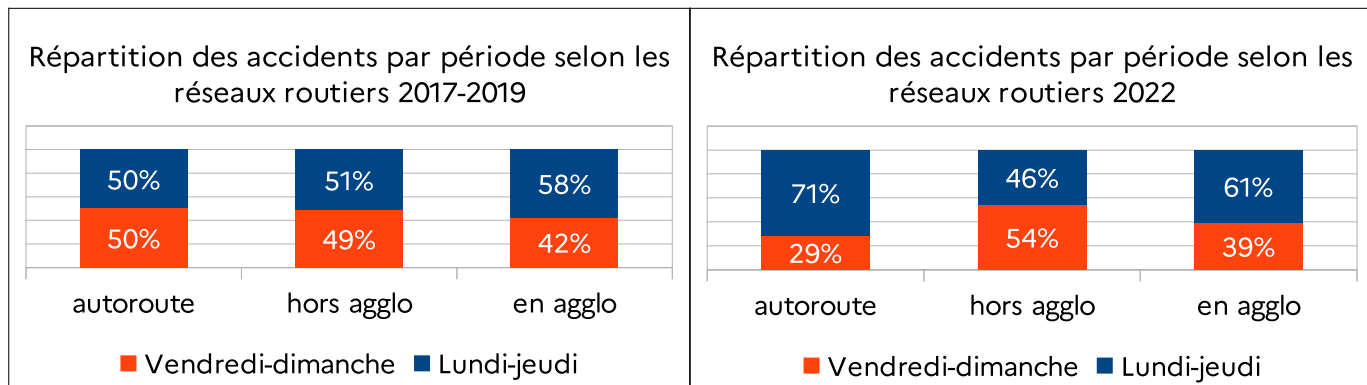
### Répartition des accidents jour/nuit selon les réseaux routiers



La période de 16h à 19h représente 28 % du total des accidents soit 113 accidents sur un total de 408.

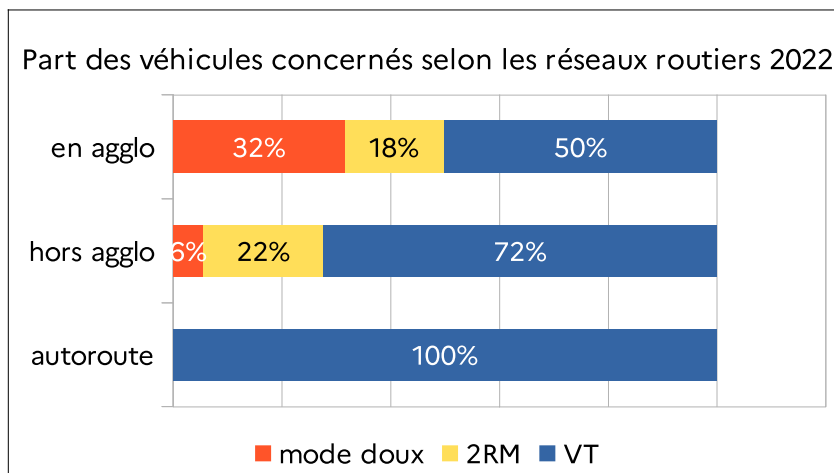
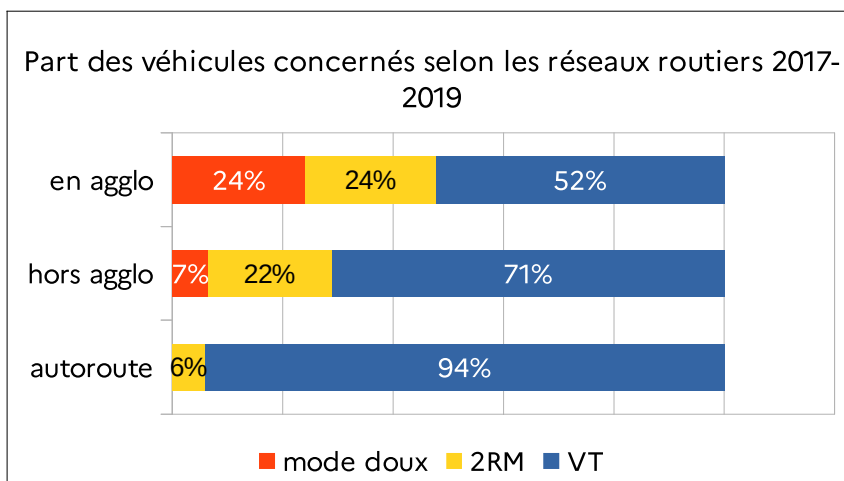


## Nombre d'accidents par période lundi-jeudi/vendredi-dimanche selon les réseaux routiers



La répartition des accidents est homogène sur la semaine : elle se décline de 12 % le mardi à 18 % le samedi.

## Part des accidents modes doux (piétons + vélo + EDPm), 2RM (cyclo + moto), VT selon les 3 milieux.



Les piétons sont impliqués dans 57 % des accidents en agglomération et dans 36 % des accidents hors agglomération.

Les vélos sont impliqués dans 20 % des accidents en agglomération et dans 55 % des accidents hors agglomération.

## Principales caractéristiques des accidents hors agglomération

### 1 Typologie des accidents

Répartition des conflits selon les modes de déplacements des usagers présumés responsables hors agglomération en 2022

les accidents selon le conflit												
	Véh seul	Piéton (dt EDPsm)	EDP-m	Vélo	2RM	dont Cyclo	dont Moto	VT	VU	PL	TC	Autres
Piéton (dt EDPsm)	0	0										
EDP-m	0	0	0									
Vélo	1	0	0	1								
2RM	27	0	0	0	4							
dont cyclo	6	0	0	0	1	1						
dont moto	21	0	0	0	3	0	3					
VT	40	7	0	9	30	9	21	46				
VU	4	1	2	0	4	0	4	8	0			
PL	0	0	0	0	2	2	0	4	2	1		
TC	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	
Autres	2	0	0	1	3	2	1	3	0	0	0	1
Nombre d'accidents impliquant au moins un :												
		8	2	12	71	20	51	148	21	8	1	9
Acc avec un véhicule de catégorie inconnue	2											

La colonne de gauche liste les modes de déplacements des usagers présumés responsables des accidents. Les autres colonnes listent les modes de déplacements des usagers victimes de ces accidents.

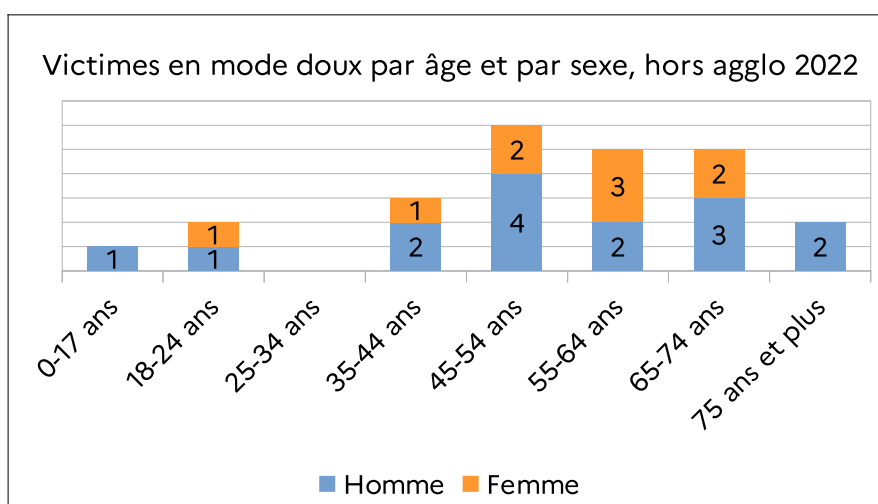
- Pour les accidents à 3 véhicules ou plus, ou les accidents à 2 véhicules et 1 piéton, il y a des doubles comptes (ou triple comptes). Par exemple, un accident impliquant un cyclo, un VT et un PI est comptabilisé dans la case cyclo/VT et dans la case cyclo/PL.
- Un accident impliquant 2 VT et 1 cyclo est compté dans la case VT/cyclo et dans la case VT/VT.

## 2 Modes doux

Les modes doux incluent :

- les piétons ;
- les engins de déplacement personnels sans moteur (EDPsm) : trottinettes, rollers, skate-boards . . .
- les vélos, y compris les vélos à assistance électrique
- les engins de déplacement personnels motorisés (EDPm) : trottinettes électriques, hoverboard, gyropodes, monoroues. . . .

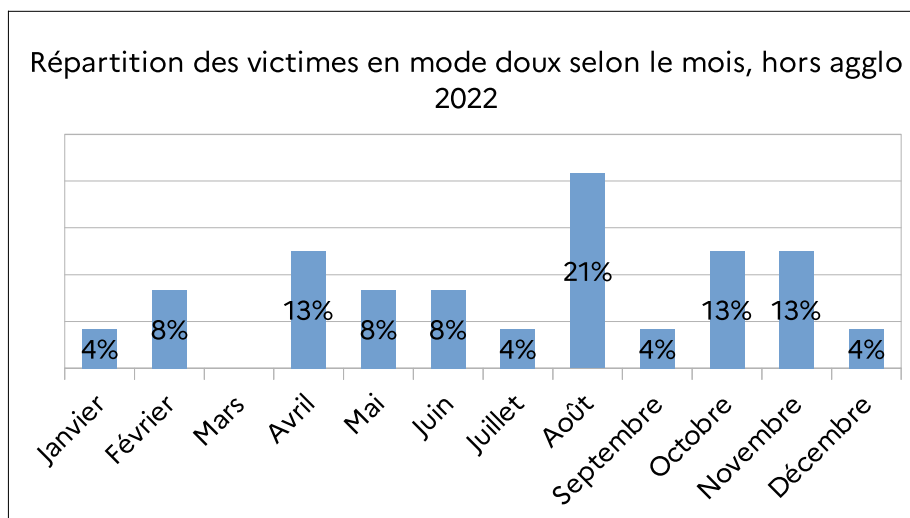
### Piétons, cyclistes victimes selon l'âge et le sexe, hors agglo en 2022



Evolution des victimes en modes doux entre la moyenne 2017-2019 et 2022 hors agglo : +145 %

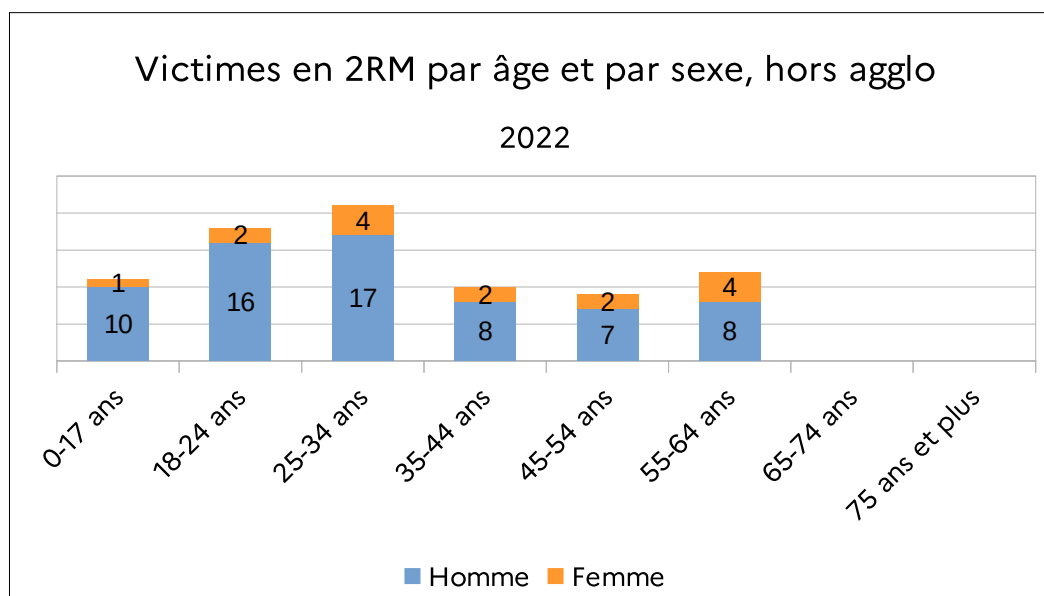
	Moyenne 2017-2019	2022
piéton	4	9
EDPsm	0	0
EDPm	0	2
vélo	13	13
VAE	1	0

## Répartition en % des victimes piétons, cyclistes selon le mois dans l'année hors agglomération en 2022



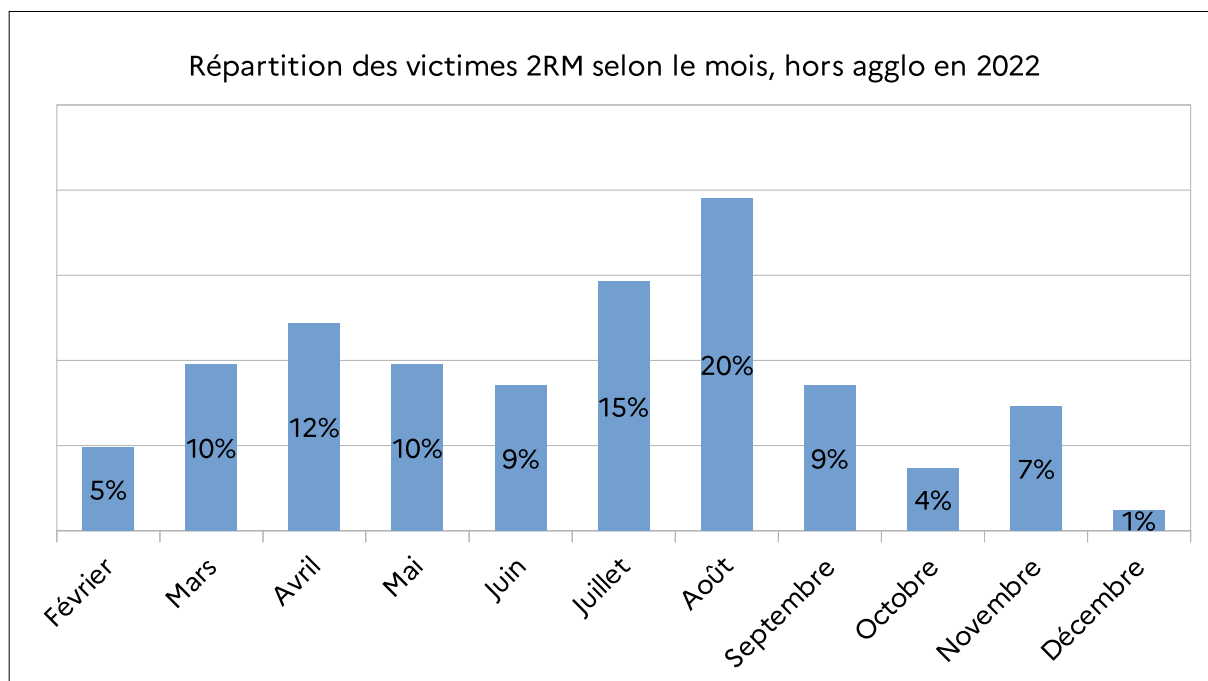
### 3 Les 2 Roues Motorisés (cyclos et motos)

victimes selon l'âge, le sexe hors agglo en 2022



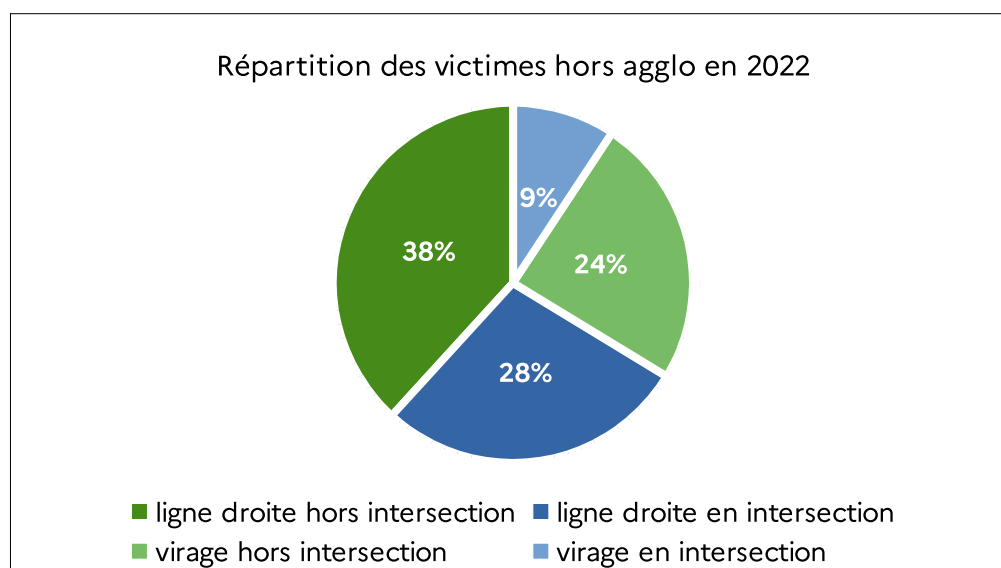
Evolution des victimes en 2RM entre la moyenne 2017-2019 et 2022 hors agglo : +17 %

## Répartition en % des victimes en 2RM selon le mois dans l'année hors agglomération en 2022

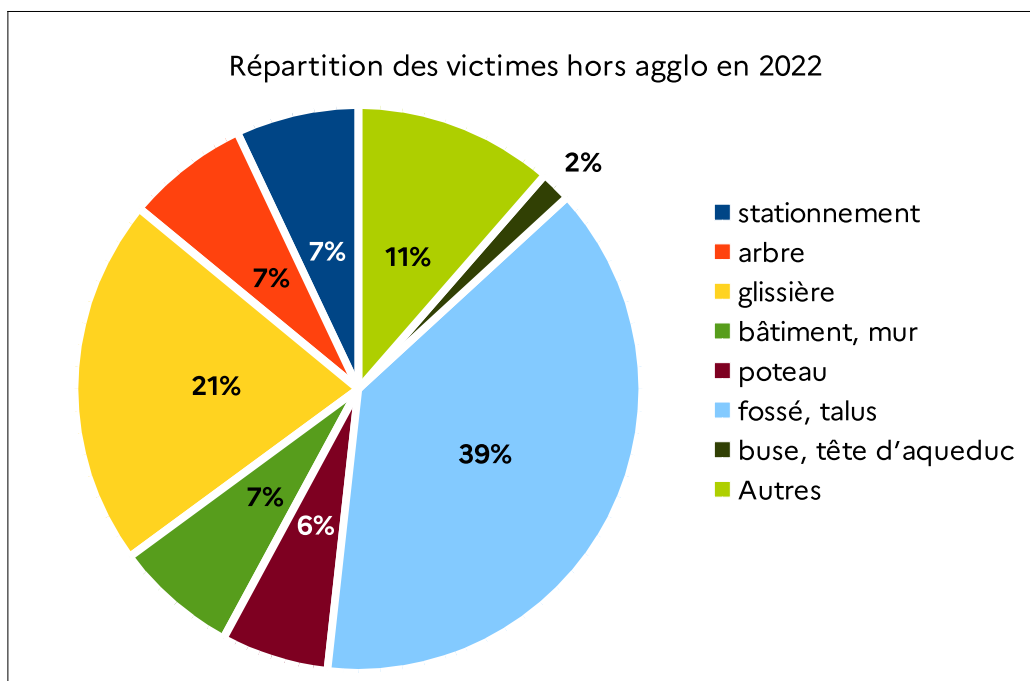


## 4 Facteurs spécifiques

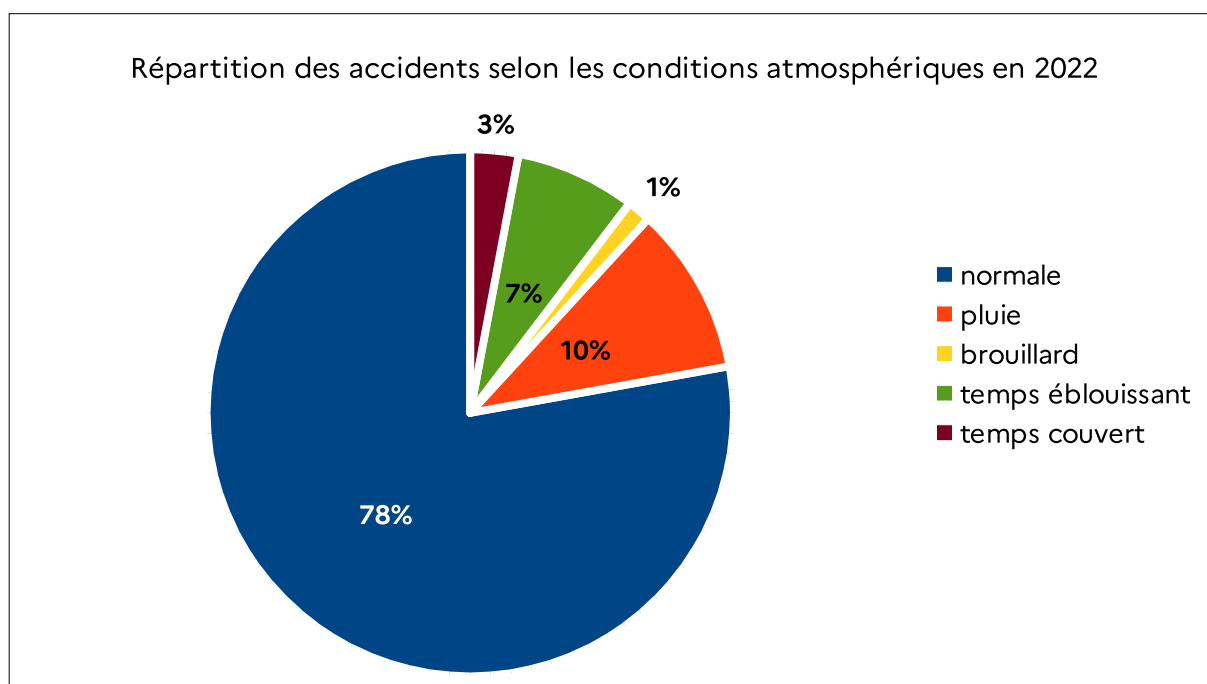
### Répartition des victimes en ligne droite/virage et en/hors intersection hors aggro 2022



### Répartition des victimes selon l'obstacle fixe heurté hors agglomération 2022 (accident avec véhicule seul)



### Répartition des accidents corporels selon les conditions atmosphériques hors agglomération (2017-2021)





# Principales caractéristiques des accidents en agglomération

## 1 Contexte et typologie des accidents

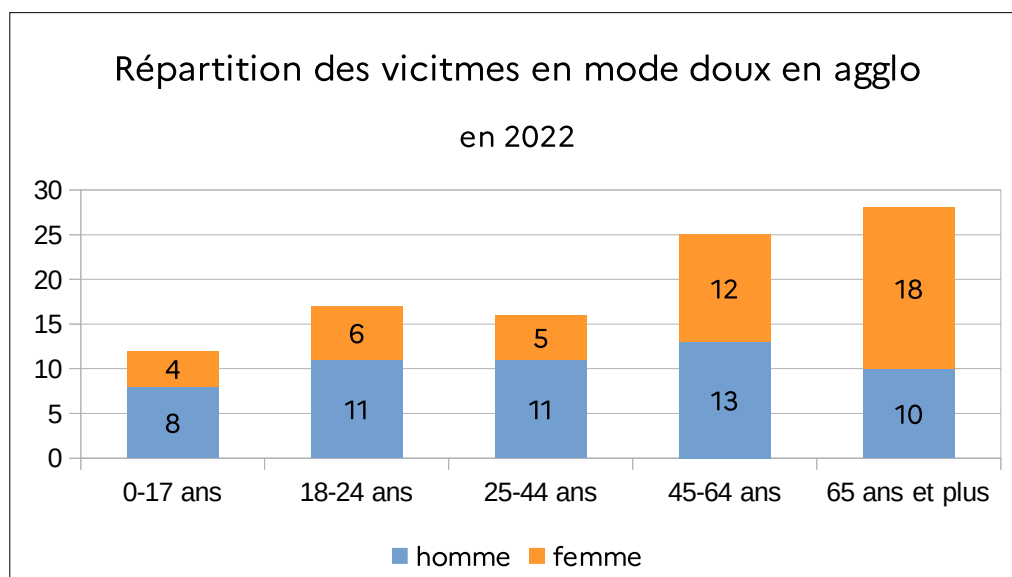
Répartition des conflits selon les modes de déplacements des usagers présumés responsables en agglomération en 2022

les accidents selon le conflit												
Acc	Véh seul	Piéton (dt EDPsm)	EDP-m	Vélo	2RM	dont Cyclo	dont Moto	VT	VU	PL	TC	Autres
Piéton (dt EDPsm)	0	0										
EDP-m	4	3	1									
Vélo	1	1	0	0								
2RM	8	4	0	0	2							
dont cyclo	5	2	0	0	2	2						
dont moto	3	2	0	0	0	0	0					
VT	17	43	14	14	37	25	12	35				
VU	1	3	0	3	7	4	3	1	1			
PL	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0		
TC	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Nombre d'accidents impliquant au moins un :												
	57	23	20	58	38	20	159	15	2	1	3	
Acc avec un véhicule de catégorie inconnue	2											

La colonne de gauche liste les modes de déplacements des usagers présumés responsables des accidents. Les autres colonnes listent les modes de déplacements des usagers victimes de ces accidents. Pour les accidents à 3 véhicules ou plus, ou les accidents à 2 véhicules et un piéton, il y a des doubles-comptes (ou triple-compte). Par exemple, un accident impliquant un cyclo, un VT et un PL est comptabilisé dans la case cyclo/VT, dans la case cyclo/PL et dans la case cyclo/PL. Un accident impliquant 2 VT et un cyclo est compté dans la case VT/cyclo et dans la case VT/VT.

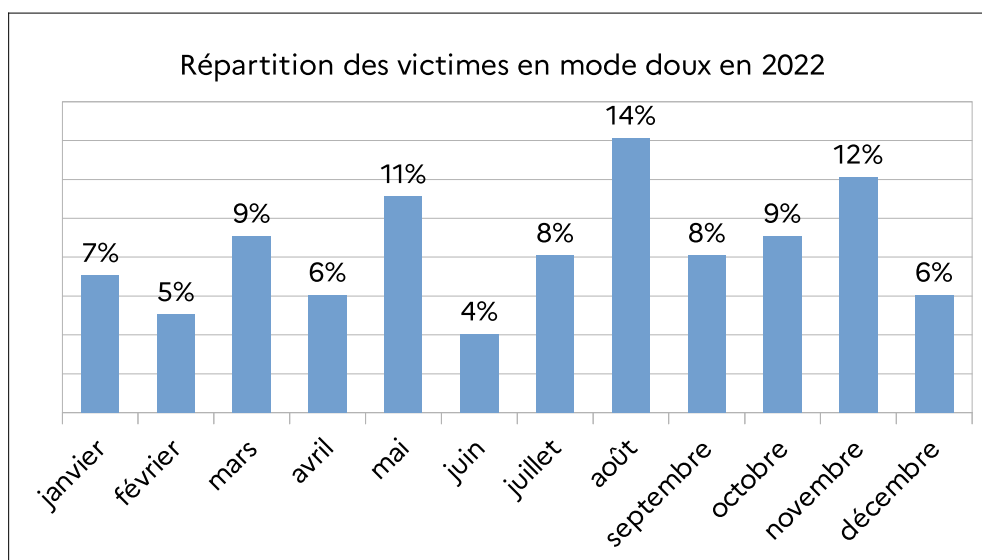
## 2 Modes doux

victimes en mode doux (piéton, EDPsm, EDPm, cycliste) selon l'âge et le sexe, en aggro en 2022



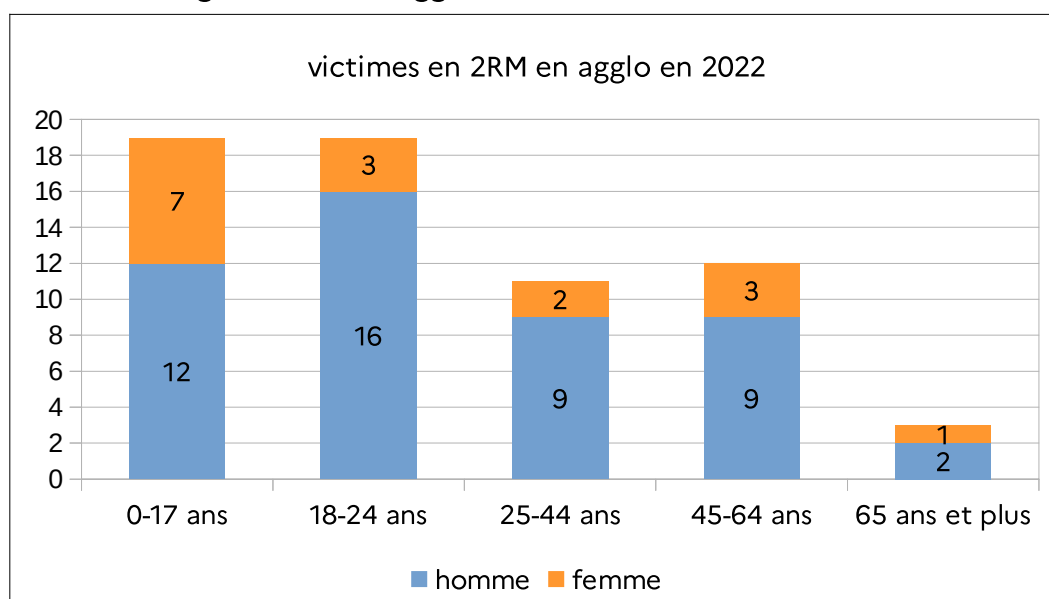
Evolution victimes en modes doux entre la moyenne 2017-2019 et 2022 en aggro : +9 %

## Répartition en % des victimes en mode doux selon le mois dans l'année en agglomération en 2022



### 3 Les 2 Roues Motorisés (cyclo et moto)

victimes en 2RM selon l'âge, le sexe en aggro en 2022



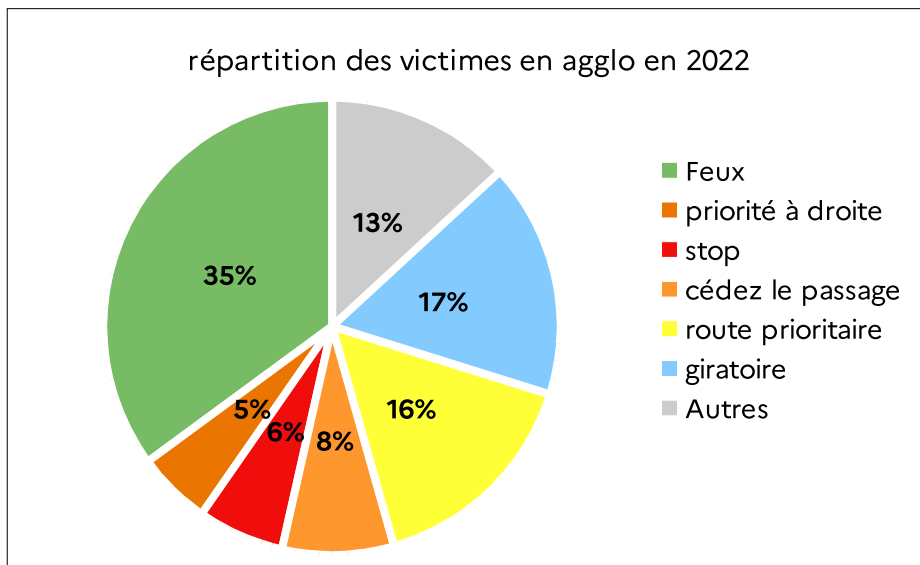
Evolution victimes en 2RM en aggro entre la moyenne 207-2019 et 2022 : -34 %

### 4 Facteurs spécifiques

Répartition des accidents en / hors intersection en aggro en 2022

- hors intersection : 61 %
- en intersection 39 %

## Répartition des victimes selon le régime de priorité en agglo en 2022



### Principales caractéristiques sur autoroute

L'autoroute A84, réseau de 65 km, présente un trafic moyen de 25 000 véhicules jours en 2021 dont la part poids lourds est comprise entre 17 et 26 %.

7 accidents en 2022,

- 1 personne tuée et 9 personnes blessées
- 5 blessés en VT et 1 blessé en VU
- obstacles fixes heurtés :
  - glissière : 3
  - fossé : 1
  - véhicule en stationnement : 1